



**Soumettre un projet  
au fonds de dotation  
Evolem Citoyen**

evolem  
Citoyen

## **SOUMETTRE UN PROJET**

- **Le fonds Evolem Citoyen & nos axes d'intervention**
- **Les étapes d'instruction de votre demande de soutien / processus de décision**
- **Les critères d'éligibilité**
- **Les critères de sélection**
- **Les modalités de candidature**



## NOTRE VISION

Le fonds de dotation **Evolem Citoyen s'engage depuis 2014 pour donner à chaque jeune les moyens de trouver sa place dans notre société**, à la hauteur de ses ambitions. À travers nos actions, nous luttons contre le déterminisme social et œuvrons pour l'égalité des chances.

**Nous accompagnons nos associations partenaires sur un temps long** : notre soutien financier est triennal et renouvelable, il s'adapte aux besoins des structures et des projets.

Nous soutenons le **fonctionnement** des associations pour la bonne marche des projets et le bien-être des équipes.

Nous privilégions un **accompagnement qualitatif et sur-mesure** de nos partenaires associatifs :

- Grâce au soutien en mécénat de compétences et à l'engagement des collaborateurs Evolem
- Mais aussi, à travers notre programme d'accompagnement collectif, pour outiller notre communauté d'associations et favoriser l'interconnaissance des acteurs.

Nous soutenons des **projets à des stades de maturité différents** : des expérimentations, mais aussi l'amorçage de nouvelles associations ou le développement de structures.

**Notre ADN entrepreneurial nous pousse à prendre des risques, à faire des pas de côté.**



## NOS AXES D'INTERVENTION

Le fonds de dotation Evolem Citoyen agit depuis 2014, pour soutenir des initiatives en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur 4 axes :



Favoriser les collaborations entre les différents acteurs qui interviennent auprès des jeunes pour leur offrir un parcours d'accompagnement global, plus fluide et répondant à l'ensemble de leurs besoins.



Lutter contre le décrochage scolaire

Une orientation choisie

Encourager l'accès à la formation



Accès au logement

Précarité financière

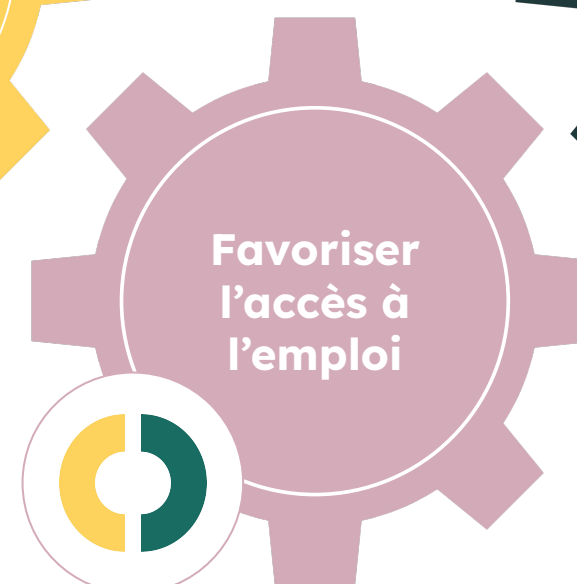
Santé mentale



Prévenir l'exclusion

Non-recours et isolement social

Une réponse globale aux besoins des plus précaires

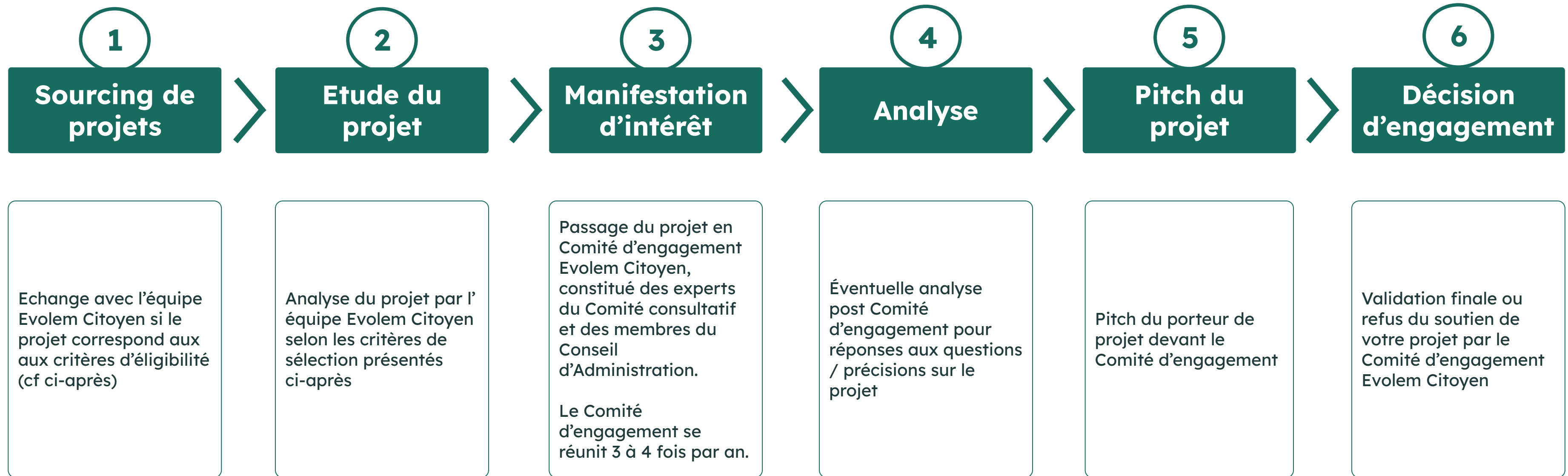


Employabilité

Accompagnement vers et dans l'emploi

Insertion professionnelle durable

# LES ÉTAPES DE VOTRE DEMANDE DE SOUTIEN



*Le process d'engagement global peut prendre jusqu'à 6 mois, selon la connaissance de la structure et la nature du projet.*

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Vous souhaitez présenter votre projet. Nous vous remercions de prendre connaissance des indications préalables suivantes pour vous assurer que vous êtes éligibles au soutien d'Evolem Citoyen.

Voici ci-dessous les critères d'éligibilité à une demande de soutien du fonds de dotation Evolem Citoyen :

- Structures reconnues d'intérêt **général** et sans but lucratif / consortium d'acteurs
- **Activité et siège social de la structure en France**
- **Champ d'activité** de la structure dans un ou plusieurs de nos **4 axes d'intervention**
- Structure qui agit sur la **jeunesse (11-30 ans)**

Ne sont pas éligibles :

- Les structures dont la mission est à caractère politique ou confessionnel
- Les projets portés par une personne physique
- Les projets à caractère lucratif, promotionnel ou publicitaire (sponsoring)
- La réalisation de films, documentaires, ouvrages
- Les événements ponctuels (conférences, colloques, festivals, dîners de gala, voyages, expositions, films, évènement sportif, ...)
- Les thématiques suivantes : handicap, entrepreneuriat



## LES CRITÈRES DE SÉLECTION

*Sous réserve d'éligibilité du projet (selon les critères détaillés en page précédente) les critères de sélection des projets pour un soutien du fonds de dotation Evolem Citoyen sont les suivants :*

- **Ambition et pertinence** du projet / structure
- **Cible : jeunes vulnérables** (présentant des fragilités / vulnérabilités / en situation de précarité, en situation ou à fort risque d'isolement social et/ou de solitude, en décrochage scolaire, sous main de justice, issus de l'Aide Sociale à l'Enfance, ...) et les **adultes référents** qui les accompagnent (parents, enseignants, éducateurs, professionnels, ...). Soutenir des approches spécifiques pour les jeunes et les adultes qui les entourent (parents et professionnels).
- **Modèle économique** et sa pérennité
- **Maillage partenarial** et territorial
- **Evaluation** du projet
- **Gouvernance** et transparence
- Une attention particulière sera portée sur :
  - la **diversité** et la **complémentarité** des projets soutenus
  - **l'interaction/l'interconnaissance** entre les projets associatifs et les **coopérations**

